Khôlles de Mathématiques - Semaine 9

Kylian Boyet, George Ober, Hugo Vangilluwen 29 novembre 2023

Deux classes d'équivalence sont disjointes ou confondues. Les classes d'équivalence constituent une partition de l'ensemble sur lequel on considère la relation d'équivalence.

Soit \mathcal{R} une relation d'équivalence sur E.

Soit $x \in E$.

La classe de x, notée \bar{x} , est l'ensemble des éléments de E en relation avec x.

$$\bar{x} = \{ y \in E \mid x \mathcal{R} y \}$$

Démonstration. Montrons que deux classes d'équivalence sont disjointes ou confondues.

Soient $(x,y) \in E^2$ fixés quelconques

- Si $\bar{x} \cap \bar{y} = \emptyset$, rien à démontrer.
- Sinon $\bar{x} \cap \bar{y} \neq \emptyset$ donc $\exists z \in \bar{x} \cap \bar{y}$. Fixons un tel z. Soit $x' \in \bar{x}$ fq.

$$x' \in \bar{x} \implies x\mathcal{R}x' \underset{\text{symétrie}}{\Longrightarrow} x'\mathcal{R}x \} \underset{\text{transitivité}}{\Longrightarrow} x'\mathcal{R}z \} \underset{\text{transitivité}}{\Longrightarrow} x'\mathcal{R}z \} \underset{\text{transitivité}}{\Longrightarrow} x'\mathcal{R}z \} \underset{\text{symétrie}}{\Longrightarrow} y\mathcal{R}x'$$

Donc $x' \in \bar{y}$ donc $\bar{x} \subset \bar{y}$.

En échangeant les rôles de x et y, on montre la deuxième inclusion $\bar{y} \subset \bar{x}$.

Montrons que les classes d'équivalence de E constituent une partition de E. Soit \mathcal{S} un système de représentant des classes fixé quelconque.

- Soit $s \in \mathcal{S}$ fixé quelconque $\bar{s} \neq \emptyset$ car $s\mathcal{R}s$ par réflexivité.
- Soit $(s, s') \in \mathcal{S}^2$ fq. D'après la démonstration ci-dessus ci-dessus, $\bar{s} \cap \bar{s'} = \emptyset$ ou $\bar{s} = \bar{s'}$. Si $\bar{s} = \bar{s'}$ alors s et s' représente la même classe ce qui est impossible car un système de représentants des classes contient un unique représentant de chaque classe. Par conséquent, \bar{s} et $\bar{s'}$ sont disjoints.
- $\bigcup_{s\in\mathcal{S}}\bar{s}\subset E \text{ car } \forall s\in\mathcal{S}, \bar{s}\in E \text{ par définition d'une classe d'équivalence}.$

Réciproquement, soit $x \in E$ fq.

Par réflexivité de \mathcal{R} , $x \in \bar{x}$.

Par renexivite de K, $x \in \bar{x}$. Par définition d'un système de classe $\exists ! s_x \in \mathcal{S} : s_x \in \bar{x} \text{ donc } \bar{s_x} = \bar{x}$. Donc $x \in \bar{s_x} \subset \bigcup_{s \in \mathcal{S}} \bar{s}$.

Donc $E \subset \bigcup_{s \in S} \bar{s}$. Par double inclusion, $E = \bigcup_{s \in S} \bar{s}$.

Ainsi,

$$E = \bigsqcup_{s \in \mathcal{S}} \bar{s}$$

2 Définition de l'addition pour $\mathbb{Z}/n\mathbb{Z}$

Soit $n \in \mathbb{N}^*$, on définit l'addition dans $\mathbb{Z}/n\mathbb{Z}$ de la manière suivante

$$+_{\mathbb{Z}/n\mathbb{Z}} \left| \begin{array}{ccc} \mathbb{Z}/n\mathbb{Z} & \times & \mathbb{Z}/n\mathbb{Z} & \to & \frac{\mathbb{Z}/n\mathbb{Z}}{x +_{\mathbb{Z}}y} \\ (\bar{x} & , & \bar{y}) & \mapsto & \frac{x}{x +_{\mathbb{Z}}y} \end{array} \right|$$

Démonstration. \star Cette définition n'est pas cohérente à priori, car la valeur attribuée à \bar{x} et \bar{y} dépend de x et de y alors qu'elle ne doit dépendre que de \bar{x} et \bar{y} . Il faudra bien vérifier que le résultat est le même, peu importe le représentant choisi.

Soient $(x, x', y, y') \in \mathbb{Z}^4$ tels que $\bar{x} = \bar{x}'$ et $\bar{y} = \bar{y}'$.

On a $\exists (p,q) \in \mathbb{Z}^2 : x = x' + np, y = y' + nq$

$$\overline{x +_{\mathbb{Z}} y} = \overline{x' + np + y' + nq} = \overline{x' + y' + n(p+q)} = \overline{x' + y'}$$

On a donc bien égalité du résultat, peu importe le représentant de classe choisi, ce qui définit bien l'addition $+_{\mathbb{Z}/n\mathbb{Z}}$.

- \star Montrons que $(\mathbb{Z}/n\mathbb{Z},+_{\mathbb{Z}/n\mathbb{Z}})$ est un groupe abélien.
 - $\mathbb{Z}/n\mathbb{Z}$ est stable pour la loi $+_{\mathbb{Z}/n\mathbb{Z}}$ (par définition).
 - Cette loi est associative : Soient $(a, b, c) \in \mathbb{Z}/n\mathbb{Z}^3$, on peut choisir un représentant de classe pour ces trois classes : $(x, y, z) \in \mathbb{Z}^3$ tels que $\bar{x} = a, \bar{y} = b, \bar{z} = c$

$$(a + \mathbb{Z}/n\mathbb{Z}b) + \mathbb{Z}/n\mathbb{Z}c = \overline{x + \mathbb{Z}y} + \mathbb{Z}/n\mathbb{Z}c = \underbrace{(x + \mathbb{Z}y) + \mathbb{Z}z}_{\text{associativit\'e de } + \mathbb{Z}} = \overline{x + \mathbb{Z}(y + \mathbb{Z}z)} = a + \mathbb{Z}/n\mathbb{Z}\overline{y + \mathbb{Z}z} = a + \mathbb{Z}/n\mathbb{Z}(b + \mathbb{Z}/n\mathbb{Z}c)$$

• Cette loi est commutative : Soient $(a,b) \in \mathbb{Z}/n\mathbb{Z}^2$, on choisit, $(x,y) \in \mathbb{Z}^2$ des représentants de classe tels que $\bar{x} = a, \bar{y} = b$

$$a+_{\mathbb{Z}/n\mathbb{Z}}b=\underbrace{\overline{x+_{\mathbb{Z}}y}=\overline{y+_{\mathbb{Z}}x}}_{\text{commutativit\'e de}+_{\mathbb{Z}}}=b+_{\mathbb{Z}/n\mathbb{Z}}a$$

• $\mathbb{Z}/n\mathbb{Z}$ possède un élément neutre pour $+_{\mathbb{Z}/n\mathbb{Z}}$: Soit $a \in \mathbb{Z}/n\mathbb{Z}$, on choisit $x \in \mathbb{Z}$ un représentant de classe tel que $\bar{x} = a$

$$a +_{\mathbb{Z}/n\mathbb{Z}} \bar{0} = \overline{x +_{\mathbb{Z}} 0} = \bar{x} = a$$

Donc $\bar{0}$ est un élément neutre à droite, et par commutativité de $+_{\mathbb{Z}/n\mathbb{Z}}$ prouvée plus haut, $\bar{0}$ est aussi élément neutre à gauche.

Ainsi, $(\mathbb{Z}/n\mathbb{Z}, +_{\mathbb{Z}/n\mathbb{Z}})$ est un Groupe Abélien.

3 Dans un ensemble totalement ordonné, toute partie finie non vide possède un plus grand élément et un plus petit élément.

Démonstration. Soit (E, \preccurlyeq) un ensemble totalement ordonné, considérons pour tour $n \in \mathbb{N}^*$ la propriété.

 \mathcal{H}_n : toute partie de E de cardinal n admet un plus petit et un plus grand élément

- * Initialisation $n \leftarrow 1$ Soit $A \in \mathcal{P}(E)$ fixée telle que |A| = 1 A est non vide, donc $\exists a \in A : A = \{a\}$ a est le plus petit et le plus grand élément, donc \mathcal{H}_1 est vraie.
- * Hérédité Soit $n \in \mathbb{N}^*$ fixé quelconque tel que \mathcal{H}_n est vraie. Soit $A \in \mathcal{P}(E)$ fixée quelconque tel que |A| = n + 1

$$A \neq \emptyset \implies \exists a \in A : A = (A \setminus \{a\}) \cup \{a\}$$

Or, $|A \setminus \{a\}| = n$ donc \mathcal{H}_n s'applique et $A \setminus \{a\}$ possède un plus grand et plus petit élément

$$\begin{cases} m &= \min A \setminus \{a\} \\ M &= \max A \setminus \{a\} \end{cases}$$

- \Diamond Construisons le plus grand élément de A
 - Supposons $M \preceq a$ D'une part $a \in A$ D'autre part

$$\forall x \in A, \hspace{0.2cm} \begin{array}{l} \text{si } x = a, x \preccurlyeq a \hspace{0.1cm} \text{(r\'eflexivit\'e)} \\ \text{sinon} \hspace{0.1cm} x \in A \setminus \{a\} \implies x \preccurlyeq M \preccurlyeq a \implies x \preccurlyeq a \end{array} \right\} \\ \Longrightarrow \hspace{0.1cm} \forall x \in A, x \preccurlyeq a$$

Donc A admet un plus grand élément, et c'est a.

• Sinon, si $M \succ a$, mais $M \in A$ et

$$\forall x \in A, \quad \text{si } x = a, x \leq M \\ \text{sinon } x \in A \setminus \{a\} \implies x \leq \max(A \setminus \{a\}) = M$$
 \rightarrow \forall x \in A, x \leq a

Donc A admet un plus grand élément, et c'est M

 \Diamond On procède de même pour construire le le plus petit élément de A avec m.

Donc \mathcal{H}_{n+1} est vraie. Donc toute partie finie non vide d'un ensemble totalement ordonné possède un plus petit et un plus grand élément.

Étudions l'importance des hypothèses :

- \star Importance de la finitude de la partie :
 - On sait qu'une partie infinie d'un ensemble totalement ordonné n'admet pas de plus grand élément : [0,1[dans $(\mathbb{R},\leqslant),$ \mathbb{N} dans (\mathbb{R},\leqslant) .
- * Importance du caractère total de l'ordre : on connait des ensembles finis partiellement ordonnés qui n'ont pas de plus grand élément :
 - $\{3,12\}$ dans $(\mathbb{R},=)$ n'admet pas de plus grand élément
 - $\{[1,2],[3,4]\}$ dans $(\mathcal{P}(\mathbb{R}),\subset)$ n'admet pas de plus grand élément
 - $\{2,3\}$ dans $(\mathbb{N},|)$ non plus.

4 Si A admet un plus grand élément c'est aussi sa borne supérieure. Si A admet une borne supérieure dans A c'est sont plus grand élément.

Soit (E, \leq) un ensemble ordonné, et A une partie non-vide de E.

Si A admet un plus grand élément alors A admet une borne supérieure et sup $A = \max A$.

Si A admet une borne supérieure appartenant à elle-même alors A admet un plus grand élément et max $A = \sup A$.

Démonstration. Soient un tel ensemble E et une telle partie A et notons M son plus grand élément. Posons l'ensemble des majorants de A, $M(A) = \{m \in E \mid \forall a \in A, \ a \leqslant m\}$. Par définition :

$$\forall m \in M(A), M \leqslant m,$$

car $M \in A$, mais comme $M \in M(A)$, on a directement que $M = \min M(A) = \sup A$.

Pseudo-réciproquement, soit A une partie de E admettant une borne supérieure dans elle même, notons cette borne S.

Comme $S \in M(A)$, par définition, S est plus grand que tous les éléments de A mais appartient à A, donc de tous les éléments de A, S est le plus grand.

5 Théorème de la division Euclidienne dans $\mathbb Z$

$$\forall (a,b) \in \mathbb{Z}^2, \exists ! (q,r) \in \mathbb{Z} \times \mathbb{N} : \begin{cases} a = bq + r \\ r \in [0; |b| - 1] \end{cases}$$
 (1)

Démonstration. Unicité Soient deux tels entiers $(a,b) \in \mathbb{Z}^2$ et deux couples $((q,r),(q',r')) \in (\mathbb{Z} \times \mathbb{N})^2$ tels que

$$\begin{cases} a = bq + r \\ 0 \leqslant r \leqslant |b| - 1 \end{cases} \qquad \begin{cases} a = bq' + r' \\ 0 \leqslant r' \leqslant |b| - 1 \end{cases}$$

Directement,

$$b(q - q') = r' - r,$$

mais comme $-(|b|-1) \leqslant r'-r \leqslant |b|-1$, il vient en divisant par |b| l'inégalité précédente :

$$-1 < q - q' < 1$$
,

puisque q et q' sont dans \mathbb{Z} leur différence est obligatoirement 0, ainsi q = q' ce qui implique r = r' et donc on a unicité de ladite écriture de a.

Existence Posons pour $b \ge 1$, $\Omega = \{k \in \mathbb{Z} \mid kb \le a\}$

- $-\Omega \subset \mathbb{Z}$
- non-vide car $-|a| \in \Omega$ (\mathbb{Z} archimédien suffit ...)
- Ω est majoré par |a| car supposons, par l'absurde, que $\exists k \in \Omega : k > |a|$, alors kb > |a|b > a ce qui contradiction avec la définition d' Ω .

Donc Ω admet un plus grand élément, notons-le q.

Posons r=a-bq. Par construction, a=bq+r et comme $q=\max\Omega$ et $\Omega\subset\mathbb{Z},\ q\in\mathbb{Z}$ donc $r\in\mathbb{Z}$. Par suite, $q\in\Omega$ donc $bq\leqslant a$ d'où $0\leqslant r$. Et $q=\max\Omega$ donc b(q+1)>a d'où b>r, c'est-à-dire, $r\in\llbracket 0,|b|-1 \rrbracket$.

Si b < 1, il suffit de prendre $q \leftarrow -q$ dans la preuve précédente. C'est donc l'existence de la
dite écriture de a.

6 Une suite décroissante et minorée de nombres entiers relatifs est stationnaire

 $D\acute{e}monstration$. Soit $u \in \mathbb{Z}^{\mathbb{N}}$ une suite décroissante et minorée fixée quelconque. Considérons $A = \{u_n \mid n \in \mathbb{N}\}$ c'est-à-dire l'ensemble des valeurs prises par la suite u. A est :

- une partie de \mathbb{Z} car u est à valeur dans \mathbb{Z}
- non vide car $u_0 \in A$
- minoré car u est minorée

Donc A admet un plus petit élément. Donc $\exists n_0 \in \mathbb{N} : u_{n_0} = minA$. Fixons un tel n_0 . Soit $n \in \mathbb{N}$ fq tq $n \ge n_0$.

$$\left. \begin{array}{l} u_n \in A \implies u_n \geqslant \min A = u_{n_0} \\ u \text{ est décroissante et } n \geqslant n_0 \text{ donc } u_n \leqslant u_{n_0} \end{array} \right\} \implies u_n = u_{n_0}$$

Ainsi, u est stationnaire.

7 Caractérisation par les ε de la borne supérieure

Soit $A \in \mathcal{P}(\mathbb{R})$ une partie non vide et majorée. Soit $\sigma \in \mathbb{R}$

$$\sigma = \sup A \iff \begin{cases} \forall a \in A, a \leqslant \sigma \\ \forall \varepsilon \in \mathbb{R}_+^*, \exists a \in A : \sigma - \varepsilon < a \leqslant \sigma \end{cases}$$

 $D\acute{e}monstration.$ \star Supposons $\sigma = \sup A$

- Par définition sup $A = \min M(A)$ donc $\sigma \in M(A)$ donc $\forall a \in A, a \leq \sigma$
- Soit $\varepsilon > 0$ fixé quelconque

$$\sigma = \min M(A) \iff \sigma - \varepsilon \not\in M(A) (\text{ sinon } \sigma - \varepsilon \geqslant \min M(A) = \sigma \implies \varepsilon \leqslant 0)$$
$$\iff \exists a \in A : \sigma - \varepsilon < a \leqslant \sigma$$

* Réciproquement, supposons

$$\left\{ \begin{array}{l} \forall a \in A, a \leqslant \sigma \\ \forall \varepsilon \in \mathbb{R}_+^*, \exists a \in A : \sigma - \varepsilon < a \leqslant \sigma \end{array} \right.$$

- D'après la première propriété, $\sigma \in M(A)$
- Montrons que σ est le plus petit des minorants par l'absurde en supposant qu'il existe $M \in M(A)$ tel que $M < \sigma$. On a $\sigma M > 0$ donc on peut appliquer la deuxième propriété pour $\varepsilon \leftarrow \sigma M$

$$\exists a \in A : \sigma - (\sigma - M) < a$$

Fixons un tel a. On a donc trouvé un $a \in A$ tel que M < a ce qui contredit le fait que M soit un majorant de A. Donc il n'existe pas de majorant plus petit que σ . Donc A admet une borne supérieure qui est σ .

8 Montrer que si A et B sont deux parties non vides majorées de \mathbb{R} , alors $\sup(A+B) = \sup A + \sup B$

Démonstration. Soient A et B deux parties non vides et majorées de \mathbb{R} . On note A+B l'ensemble

$$A + B = \{a + b \mid (a, b) \in A \times B\}$$

C'est aussi une partie non vide de \mathbb{R} .

Soit $x \in (A+B)$ fixé quelconque. Par définition de $A+B, \exists (a,b) \in A \times B : x=a+b$

$$\left. \begin{array}{l} a \leqslant \sup A \\ b \leqslant \sup B \end{array} \right\} \implies x = a + b \leqslant \sup A + \sup B$$

On a donc montré que sup $A + \sup B$ est un majorant de A + B, donc A + B admet un majorant, donc A + B est une partie non vide majorée de \mathbb{R} , donc A + B admet une borne supérieure.

Par définition de la borne supérieure, car $\sup(A+B)$ est le plus petit élément de l'ensemble des majorants :

$$\sup(A+B) \leqslant \sup A + \sup B$$

De plus $\sup(A+B)$ est un majorant de A+B donc, pour $(a,b)\in A\times B$ fixés, on a

$$a + b \le \sup(A + B) \iff a \le \sup(A + B) - b$$

en relâchant le caractère fixé de a, on a

$$\forall a \in A, a \leq \sup(A+B) - b$$

donc $\sup(A+B)-b$ est un majorant de A, donc plus petit que $\sup A$, d'où

$$\sup A \leqslant \sup(A+B) - b \iff b \leqslant \sup(A+B) - \sup A$$

Donc en relâchant le caractère fixé de b on a

$$\forall b \in B, b \leqslant \sup(A+B) - \sup A$$

donc $\sup(A+B) - \sup A$ est un majorant de B donc plus petit que $\sup B$ d'où

$$\sup B \leqslant \sup(A+B) - \sup A \iff \sup A + \sup B \leqslant \sup(A+B)$$

Donc par double inégalité

$$\sup A + \sup B = \sup(A + B)$$